

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Parc des Expositions Charolles, sous la présidence de Monsieur Gérard GORDAT suivant la convocation en date du 21 avril 2026.

### **DÉLIBÉRATION N° DEL2026\_060 - ENVIRONNEMENT CONVENTION RELATIVE À LA RÉUTILISATION ET AU RÉEMPLOI D'OBJETS EN DÉCHETTERIE**

En vertu de l'article L.2224-13 du Code général des collectivités territoriales, les groupements de collectivités compétents pour la collecte et le traitement des déchets des ménages ont l'obligation de permettre, par contrat ou par convention, aux personnes morales relevant de l'économie sociale, solidaire et circulaire qui en font la demande d'utiliser les déchetteries comme lieux de récupération ponctuelle et de retraitement d'objets en bon état ou réparables.

Les déchetteries sont tenues de prévoir une zone de dépôt destinée aux produits pouvant être réemployés.

Dans ce contexte, le Grand Charolais a été sollicité par l'association Charolais Brionnais en Transition (CBT) pour récupérer des objets en déchetterie, type électroménager.

Par la suite, des « repair cafés » sont organisés par CBT dans le but de réparer bénévolement des objets du quotidien au profit des citoyens.

Dans ce cadre, un partenariat avec la filière maintenance des systèmes de production connectés du lycée Astier de Paray-Le-Monial permet d'impliquer les élèves dans cette démarche visant à réduire les déchets et à lutter contre l'obsolescence programmée.

La présente convention prévoit donc les modalités de récupération en déchetterie.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 13 avril 2026,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand  
Charolais, après en avoir délibéré :**

**A l'unanimité,**

**DÉCIDE**

**- d'approuver la convention relative à la réutilisation et au réemploi avec  
l'association Charolais Brionnais en Transition ,**

**- d'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des  
démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer  
l'ensemble des documents y afférents.**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

|                                               |                                                           |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>Nombre de conseillers en exercice : 72</b> | <b>Secrétariat de séance assuré par : Fabrice CHARLES</b> |
| <b>Membres présents à la séance : 66</b>      | <b>Votants : 71</b>                                       |

**Délégués Communautaires Présents :**

Charlotte DESBONNETS, Jean-Marc DESSERT, Laurent MANSON, Nadine DEGUT, Daniel BERAUD, Pierre BERTHIER, Gérald GORDAT, Catherine MICHEL, Martine SANSANESE, Fabrice CHARLES, Eric GOURLIER, David BÊME, Nathalie BOTTAN, Guillaume CHAUVEAU, Elisabeth DE ASCENSAO, Thierry DESJOURS, Magali DUCROISET, Cédric FRADET, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Jessica MARRHIC, Norbert BURTIN, Jean-Yves BICHET, Thierry VUILLEMIN, Georges BORDAT, Pascal LASNE DESVAREILLES, Alexandre VINCENT, Patrick BOUILLON, ÉRIC NAGRAL, Anne DEGRANGE, Michel ARNOUX, Arnaud MARTIN, Jean-Luc BOUILLON, Daniel PAGE, Nicolas LORTON, Aurélie BOULOGNE, André ACCARY, Anne-Thérèse BLANCHARD, Annie BOISSARD, Stéphanie FOURRIER, Yves LABAUNE, Jean-Baptiste LEFORT, Myriam PEJOUX, Gilles PERRETTE, Michel TRAVELY, Ouaffa VASSE, Jean-François CARMIER, Martine CARNOT FOURNIER, Philip GUYOT DE CAILA, Mathieu GUYOT DE CAILA, Roland GOYARD, Eric BRAZ, Armand FORGEAT, Marc DEROO, Magali MATHIEU, Christelle PASCAL, Sylvie MAURICE, Elisabeth PONSOT, Jean-Claude MICHEL, Frédéric AVIDOS, Philippe DUMOUX, Jean-Louis PETIT, Louis ACCARY, Gilles CHARDEAU, Jacques DEPERNON, Richard PERRIER

**Délégués ayant donné pouvoir :**

Nathalie COQUELIN à Nathalie BOTTAN, Emmanuel REY à Anne DEGRANGE, Christian LAROCHE à Martine COURNIER, Jean-Marc NESME à Gilles PERRETTE, Patrick PAGES à David BÊME

**Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Catherine CLERGUÉ

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 27 avril 2026  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**